SNUipp-FSU Isère

Bourse du travail 32 avenue de l'Europe 38030 Grenoble cedex 2 04 76 40 14 07 snu38@snuipp.fr http://38.snuipp.fr Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale

Grenoble, le 26 septembre 2013

à

Objet : lettre de mission aux professeurs des écoles tuteurs d'un contractuel étudiant admissible

Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale,

Nous venons de prendre connaissance de la lettre de mission adressée aux tuteurs des CEA dans les écoles. Nous sommes très étonnés de ne pas avoir eu communication de ce courrier lors de la CAPD du 24 septembre, alors même qu'une organisation syndicale avait demandé des précisions sur le rôle des tuteurs.

A la lecture de ce courrier, nous comprenons l'étonnement, les inquiétudes et l'exaspération de nos collègues directeurs et directrices.

Certains ont appris, par cette lettre de mission, qu'ils étaient tuteurs. Pourtant, le courrier que vous leur aviez adressé en juillet ne mentionnait pas cette fonction. Ils n'ont donc pas choisi d'être tuteurs d'un CEA. Il nous semble que la base du volontariat était un préalable à ne pas occulter.

Ils découvrent également toutes les tâches qui vont peser sur eux et dont ils devront rendre compte à leur IEN. C'est une charge supplémentaire imprévue dont ils s'inquiètent fortement.

Et ce qu'ils contestent le plus : le contenu des missions à assumer.

Les actions définies vont bien au-delà de l'encadrement ou du « compagnonnage » que vous nous avez présenté en CAPD. Il leur est demandé d'exercer, ni plus ni moins, que des fonctions de maître formateur, ce qu'ils ne sont pas. Bon nombre d'entre eux nous ont fait part de leur intention de refuser de telles missions de formation. Nous soutiendrons tous les collègues qui exprimeront leur opposition par respect pour ces étudiants qui ont besoin d'une réelle formation et pour leurs élèves et leurs parents au nom d'un service public d'éducation de qualité.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale, nos salutations respectueuses, ainsi que l'assurance de notre attachement au service public d'éducation.

Catherine Blanc-Lanaute

C. Blanc Larand